

Réunion

ARS / Fédérations du Médico-Social /Secteur handicap

Au 16 avril - 10h30

Liste des présents (sous réserve d'erreur de retranscription)

Pour l'ARS :

- Astrid LESBROS-ALQUIER, Directrice déléguée Pilotage de l'offre médico-sociale
- Catherine GINI, Responsable du Pôle planification de l'offre de la Direction de l'Autonomie
- Christelle SANITAS, Responsable pôle allocation et optimisation des ressources

Pour les fédérations :

- URIOPSS : Vanessa MAISONROUGE, conseillère technique PA/PH, Julie LEYNAUD, Directrice adjointe
- FEHAP : Aude BOCQUET
- NEXEM et ADAPEI 63- 69-42 : Nicolas BORDET,

Les directions départementales de l'ARS ont transmis aux établissements et services du secteur du handicap les informations concernant l'appui du secteur sanitaire. Les astreintes sanitaires sont en cours de communication.

Le suivi de la stratégie nationale de prise en charge des PH nécessite de remplir un certain nombre d'informations. Cela a permis d'avoir un panorama régional des actions en places : mesures de prévention et de protection, continuité des accompagnements médico-sociaux...

La synthèse régionale transmise au niveau nationale fait ressortir les points suivants :

- Modalités d'organisation régionales et départementales, liens avec les CD et les MDPH. Des cellules de crises fonctionnent au niveau de chaque département sans difficulté signalée.
- Modalités de communication des consignes et protocoles :
 - o le memento diffusé à l'ensemble du secteur PA/PH avec une visée pratique d'appui aux établissements en interne
 - o un document « *ressources et outils covid 19 handicap* » qui permet aux usagers et professionnels d'avoir accès aux principales ressources utiles
- Etat des lieux sur l'extension des appuis sanitaires auprès des structures du handicap.
- Synthèses départementales sur les questions d'accueil temporaire pour les enfants et adultes ayant besoin de lieux de répit.
- Valorisation de l'appui des SAMSAH sur les troubles psychiques. Ces structures fonctionnent toujours et demanderaient à être renforcées.

NEXEM

- Souhait d'avoir des éclaircissements sur l'après déconfinement
 - o *une réflexion sur une réouverture partielle des externats et accueils de jour est en cours au niveau national.*

URIOPSS

- Les ESAT subissent une perte de recettes sur leur partie commerciale du fait du confinement des travailleurs et d'autres secteurs marchands.
- Le secteur du handicap psychique est très impacté par les mesures de confinement et l'isolement accentue les troubles. Pourrait-on imaginer des rendez-vous physiques avec les familles sous conditions de sécurité sanitaire ?
 - o *Ce sont des points qui seront remontés auprès de la DGS.*

La conférence a dû être interrompue pour des raisons techniques. Les questions des fédérations seront transmises à l'ARS par mail.